

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 20/001/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 308/04 (MDE 20/001/2004 du 11 novembre 2004)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## EXÉCUTION IMMINENTE

OMAN

Rebecca Thompson (f), 44 ans, de nationalité américaine

---

Londres, le 18 janvier 2005

Il n'y a plus lieu de craindre que Rebecca Thompson, ressortissante des États-Unis, soit exécutée. Selon les informations recueillies, le sultan d'Oman a commué sa condamnation à mort en une peine de quinze années de réclusion.

Dans une déclaration à la presse, le 18 janvier, la fille de Rebecca Thompson a indiqué : « *Je tiens à remercier les centaines de personnes qui ont lancé des appels en faveur de ma mère : je pense sincèrement que chacune de ces lettres a eu une influence sur le cours des choses.* »

Rebecca Thompson avait été condamnée à mort le 8 mai 2004 pour le meurtre de son mari, Mark Lee Thompson. Sa peine avait été confirmée par la Cour d'appel le 17 juillet puis par la Cour suprême le 9 novembre. Trois autres personnes ont été condamnées à des peines d'emprisonnement dans le cadre de cette affaire. Parmi elles figurait un mineur, dont la peine était assortie de sursis.

**Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cette femme.  
Amnesty International continuera de surveiller sa situation et interviendra à nouveau si nécessaire.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*